

L'ESSENTIEL Droits africains des affaires - N° 05 - 1 mai 2017

À LA UNE

Le droit minier du Cameroun à l'épreuve de la réforme

Par Olivier Bustin

OHADA

Irrecevabilité du recours en révision devant la CCJA fondé sur des faits préalablement connus des parties et sans influence décisive sur le sens de la décision

Par Aboudramane Ouattara

La CCJA interprète un compromis de vente immobilière. À quel titre ?

Par Cyril Grimaldi

Des conditions d'exercice de l'appel en matière de saisie immobilière

Par Alexis Ndzukenkeu

Incompétence de la CCJA pour connaître d'une action en responsabilité à la suite de la nullité d'une saisie-vente pratiquée en application de l'AUVE

Par Marie Goré

Bail : la nullité de la mise en demeure

Par Bréhima Kamena

Point de départ du délai de prescription de la demande en nullité d'une adjudication : l'éclairage de la CCJA

Par Ndèye Coumba Madeleine Ndiaye

Transport de marchandise par route : le déchargement est compris dans la livraison

Par Franck Hessemans

Pouvoirs des dirigeants sociaux dans l'AUDSCGIE

Par Henri-Désiré Modi Koko Bebey

Statut de bail à usage professionnel exclu au locataire du domaine public

Par Thérèse Beticka

Droits nationaux

Bénin : une nouvelle loi portant organisation de la concurrence

Par Moktar Adamou

L'introduction du délit d'initié en droit interne nigérien

Par Bachir Talfi Idrissa

Madagascar : et la monnaie électronique fut !

Par Ravaka Andrianaivotseheno